Oderen

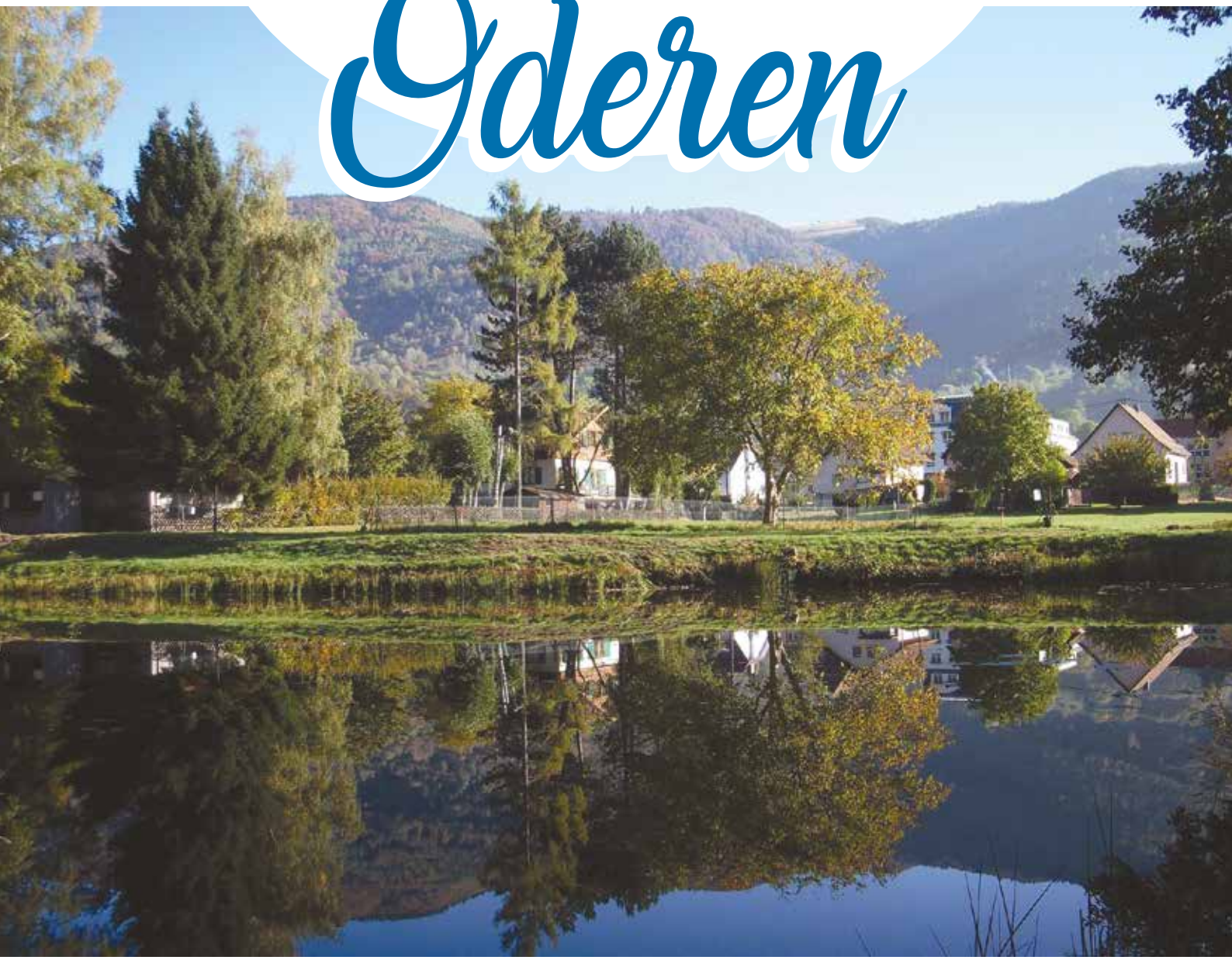

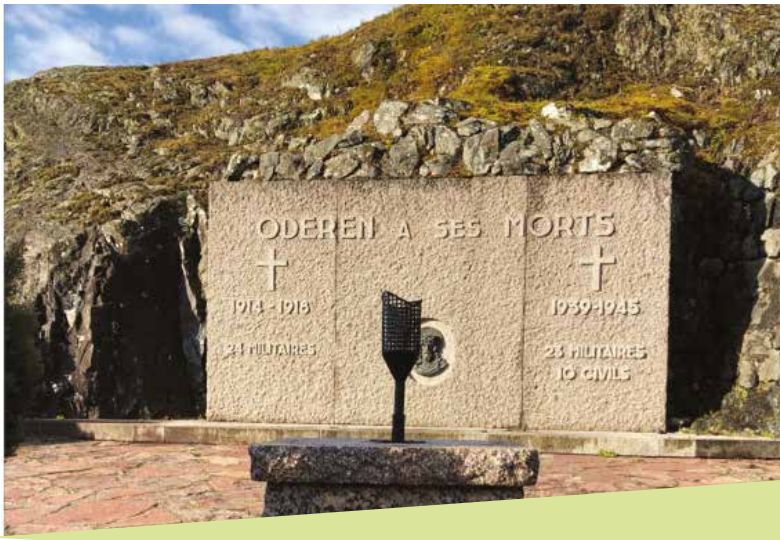

BULLETIN
D'INFORMATION
MUNICIPAL

Inf'Oderen

AVRIL 2019

SOMMAIRE

P. 2-4
Voeux du maire
P. 5-8
Le CM en bref
P. 9-10
Budgets 2018
P. 11
CMJ
Les élèves d'Oderen au Makstein
P. 12
Fête des aînés
Sortie forêt
P. 13
Marronnier
P. 14-15
Travaux
P. 16
Bornage
Journée des enfants
Cercle Ste-Marie
P. 17
Souvenir Français
Flamem du Souvenir
P. 18
Marché St-Vincent
CirkôMarkstein 2019
P. 19
REST
P. 20-21
Amicale des donneurs de sang
P. 22
Agir
Adil 68
P. 23-24
Démarches à domicile
P. 25
Information passeport
ou carte d'identité
CEI
P. 26-27
Pays Thur Doller
P. 28
Etat civil 2018
La recette de Nanou
P. 29
Le jeu de Patrick
P. 30
Jeux pour enfants
Liste des gagnants
P. 31
Calendrier des manifestations
P. 32
Informations utiles

Voeux du maire

Réception de nouvel an du 5 janvier 2019

Bienvenue à Tous

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes voeux à vous toutes et tous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre village, et de saluer ainsi une nouvelle année 2019, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village, avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2018 - Une bonne vingtaine d'Oderinois et sur le plan national : Charles Aznavour – Paul Bocuse – Joël Robuchon.

Aujourd'hui, notre responsabilité d'élus est de regarder notre avenir et celui de notre village en face. Nous devons, avec vous, imaginer des réponses qui préparent notre commune aux défis qui l'attendent.

Dans un monde qui est en totale mutation, il nous appartient d'éviter les dérives populistes, d'agir avec bon sens et dans l'intérêt général et dans l'esprit du vrai et du juste.

J'ai le sentiment que notre peuple, qui a un certain niveau de vie, se sent pauvre parce que la Société de consommation lui propose des rêves qui lui sont inaccessibles. Nous avons perdu et perdons encore nos valeurs de base qui sont la Famille, le Travail, le Respect, la Foi. Il est urgent de les retrouver.

2018, a été marquée par :

- Les Bleus Champions du Monde – qui l'eût cru ??
- Une année qualifiée de « la plus chaude » depuis l'historique de Météo France et avec une sécheresse particulièrement ressentie dans notre région. Mais rien à comparer avec les incendies en Californie. Le dérèglement climatique s'affirme, mais il ne faut pas oublier qu'avant l'ère de l'industrialisation, il y avait déjà des réchauffements climatiques – Les éruptions volcaniques ne datent pas d'hier.
- A l'inverse, et dans le Sud de la France, de violentes inondations ont touché des petites communes avec plusieurs morts à déplorer. Trèbes – petite ville en Occitanie - a subi coup sur coup un attentat puis une inondation ; parfois le destin est cruel.
- Le terrorisme n'en finit pas de prendre notre civilisation pour cible et fait au passage des victimes innocentes - plus récemment à Strasbourg.
- Le mouvement des gilets jaunes – traduisant un malaise profond – dévoilant un gouvernement en déroute. Les communes rurales sont aussi en quelque sorte « gilets jaunes ».
- Le centenaire de la signature de l'Armistice avec une belle cérémonie à Oderen et une très belle à la nécropole de Moosch sans oublier le « Train de la Paix » à Burnhaupt-le-Haut.
- Le non-aménagement de notre chère RN 66 qui reste toujours encombrée malgré une petite avancée au passage à niveau de Thann. Le Préfet s'engage à « avancer à petits pas »
- Une nouvelle collectivité « l'Alsace » est sur les rails... Après avoir été absorbée par le Grand Est. Aura-t-elle les moyens de ses ambitions ?? et avec quelles compétences ??
- Un recensement de la population qui nous annonce une baisse de notre population de 10 personnes - 0,8% - Population totale = 1293. Nous sommes passés « sous les 1300 » – nous étions 1318 en 2001.
- Nous avons perdu la cinquième classe – mais comment tenir les effectifs avec 20 décès et seulement 5 naissances ?? Nous gardons cependant deux niveaux par classe avec un effectif de 21 à 23 élèves, ce qui est très correct.

- Nos Associations se portent bien :

- l'ASO (Association Sportive d'Oderen) est passée de la 5ème division à la 3ème, soit un bond en avant de deux niveaux.

- Lancement d'une école de Foot pour les 5 à 9 ans
- Ils ont en objectif de créer une équipe de 9 à 11 ans – il manque un terrain adapté.

- Le cercle Ste Marie génère plusieurs activités, gymnastique, théâtre en français et en dialecte, Marche Populaire, fête des Tilleuls, etc..
- Les arboriculteurs ont été débordés lors du pressage du jus de pommes

- Le club de tir projette d'agrandir son site et de créer une école de Tir
- Les sites du Wagga et du Treh ont accueilli les Championnats de parapente de distance pour les moins de 21 ans. On espère une étape locale lors des Championnats du Monde.

Ils nous faut encourager toutes ces Associations qui s'occupent de nos jeunes et leur font découvrir le sport, la culture, les pompiers.... et plutôt que de traîner dans les rues, ils apprenent ainsi les règles de la vie.

Du côté des commerces et industries :

- Les transports WEBER vont nous quitter, mais ils conserveront une partie de l'activité « logistique » à ODEREN
- La Pharmacie OBERLIN a changé de propriétaire – Elle est maintenant tenue par Madame Mahatoky RABIA à qui nous souhaitons la bienvenue.

Réalisations 2018 :

Très peu d'investissements faute de moyens

- Installation d'un panneau d'information – cofinancé par Odr'Anim

- **Aménagement de l'Accès Clauzel**
- **Remplacement de lampes classiques par des LED rues du Pont, du Calvaire et du Treh.**

Nous avons profité du Plan d'Aide de l'Etat dans le cadre du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (transition écologique) et un autre est engagé avec le Parc des Ballons.

- **Fibre Optique :**

Elle est accessible depuis début décembre. C'est une réelle avancée technologique – elle permettra un réel développement du « travail à domicile » et pourquoi pas de la création de nouvelles PME. Ce programme a été financé par l'Etat, la région Grand'Est, des Fonds européens et les Collectivités (500 Millions d'€uros) à hauteur de 40 %, le reste étant pris en charge par un groupement délégataire « Rosace », le solde restant à charge sera assumé par la Com Com pour 1 Million d'€uros. (175 € pour le raccordement final auprès de l'abonné).
Bien penser à mettre en concurrence les différents opérateurs.
Les grands opérateurs seront opérationnels d'ici 6 mois.

- **Aménagement de l'appartement communal (Mairie) en régie**
- **Déclassement du Presbytère et nouvel avenir pour ce beau bâtiment au cœur du village.** Merci à Jean-François HALLER pour sa collaboration étroite et positive.

- **Aménagement du quai de la Gare SNCF – accessibilité PMR**
- **Succès pour la Journée citoyenne - près de 80 personnes, merci à tous – particulièrement à Noël**

- **Forêt :** le bilan de l'année se solde par un budget excédentaire de 15 000 €. Ce bon résultat est dû au fait que les entreprises privées travaillent à un tarif moindre que celui de nos bûcherons intercommunaux.
- Notre forêt souffre d'absence de régénération naturelle, la sécheresse risque de nous créer des surprises – on verra au printemps. Nous avons décidé de nous porter acquéreurs de certaines parcelles isolées en forêt de manière à avoir une gestion cohérente et uniforme. Le financement sera assuré (partiellement) par une prime de l'Etat reversée suite à la mise en place d'un îlot de sénescence.
- **Chasse :** c'est d'actualité, haro sur les Chasseurs, mais je pense qu'il faut arrêter de stigmatiser, si nous n'avons plus de chasseurs, le rôle de « régulateur de la faune » reviendra aux communes ; quid de la baisse ou l'absence de revenus ?? Pour Oderen la perte de revenus de la chasse représente 20 % des impôts – qui est prêt à l'assumer ?? Quid du paiement des dégâts de sangliers ?? Actuellement le reversement auprès des agriculteurs représente 15 K€ - payé par le Fonds – alimenté par les mêmes chasseurs. Il nous faut trouver un juste équilibre entre personnes intelligentes. Il y a des règlements qu'il suffit d'appliquer, ils sont appliqués à ODEREN – s'il faut les changer ou les adapter, le Préfet a la main via le nouveau Plan cynégétique en élaboration avec la fédération de Chasse.

- Urbanisme :
- Le PLUi, est arrêté depuis le 19 décembre 2018
- L' Enquête publique a eu lieu en septembre
- Le PLUi pourrait être opérationnel à compter de mai 2019 – sauf recours

Globalement ODEREN s'en sort bien.

- Sapeurs-Pompiers :
Le regroupement fonctionne bien, reste à solutionner la construction de la nouvelle caserne qui est une réelle nécessité ; au CASDIS (où les finances sont aussi mises à rude épreuve) le dossier est inscrit au prochain Plan (2018 -2024). Notre Corps (intercommunal avec Kruth et départementalisé) approche les 200 interventions/ an mais souffre, comme tous, de l'absence de nouvelles recrues et de disponibilité en journée.

- CMJ :
- Une nouvelle équipe est issue des scrutins, félicitations aux heureux élus. Vous aurez à porter vos projets, prendre connaissance des éléments de base d'un Conseil, avec ses impératifs : faire avec les moyens que l'on a, respecter les décisions « majoritaires » (démocratie), travailler pour «l'intérêt général» Merci aux encadrants : Marie, Christiane, Nathalie, Armand, Joël, Patrick.

- Personnel :
Fousy prend une retraite bien méritée – une attention lui sera faite en fin de cérémonie. Il est remplacé par David GEORGET. La nouvelle équipe est dorénavant encadrée par Richard SCHILLING.

- Bienvenue aux nouveaux Oderinois – une bonne quarantaine - Je leur souhaite de pouvoir rapidement s'intégrer afin qu'ils puissent profiter de notre « richesse » villageoise. Nos associations vous attendent, n'hésitez pas à vous investir. Accueillir de nouveaux habitants est une joie et un grand plaisir.

- Ressenti général :
Tout est fait pour étouffer le monde rural, réduction des dotations, centralisation des décisions mais aussi des moyens.
Nous perdons la main par rapport à la taxe d'habitation – quid de la suite ?? Inquiétudes par rapport aux différentes «péréquations», la fermeture de Fessenheim générera une perte significative pour Oderen. La centralisation en zone urbaine a aussi un coût – les dotations sont démultipliées – mais les technocrates sont aveugles. Je ne peux ne pas parler de la maternité de Thann qui est menacée de fermeture. Il faudra encore se battre, la partie n'est pas gagnée.
Mais la fermeture des urgences l'année dernière condamne indirectement le maintien de la maternité, faute d'absence de médecins urgentistes la nuit. C'est toute une organisation qui fait maintenant défaut, je crains que nous ne puissions renverser la vapeur. Là aussi, l'ARS ne raisonne qu'en « comptable » au détriment du bien être de la maman et de l'enfant. La maternité de demain sera une «usine à enfants». Je vous invite à adhérer à l'Association «REST» (Renaissance des Services Hospitaliers de Thann) qui se bat pour le maintien de « l'hôpital de Thann». Mais la mouvance ne s'arrête pas là, demain ce sera le tour des petites communes et pourtant nous sommes le lien le plus proche de la population avec les services de l'Etat. Eric ORSENNA au Congrès des maires, dans une belle allocution, citait entre autre : « le rôle irremplaçable de la Commune cellule de la base de la république » et de préciser que le maire était là pour « servir le citoyen et agir pour la république » Je partage totalement cette vision, mais encore faut-il que l'on nous en donne les moyens.

Projets 2019 suivant les moyens :
Ce sera encore une année difficile.

- Quelques travaux de voirie
- Réhabilitation du Presbytère
- Journée Citoyenne :
Belle réussite en 2018
Elle est fixée au Samedi 11 Mai 2019 (le matin)
Des invitations et un programme de travaux seront envoyés à toute la population, tout le monde peut y participer, si ce n'est que par la confection du déjeuner collectif
- Markstein : le projet de réhabilitation de la maison d'accueil est lancé – les travaux devraient être réalisés en 2020. La neige nous fait défaut.

Nous avons une chance unique dans notre village par la présence de médecin, pharmacien, infirmières, kinés, restaurants, boulangerie, petits commerces ; c'est la vie du village ; faites en sorte qu'ils puissent subsister face aux grandes surfaces qui, malheureusement, tuent nos petits commerces.
Le jour où ils fermeront, il sera trop tard.

2019 : afficher un état d'esprit optimiste et positiver dans nos actions de tous les jours.

Remerciements à l'équipe municipale, à mes adjoints, au personnel administratif et technique, aux bénévoles, aux pompiers, aux associations.

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation de cette salle. Merci à la Maison Kuttler pour le buffet.

Avec mon épouse Simone, mes Adjoints et Conseillers municipaux, le Personnel Communal, je vous présente les vœux les plus sincères d'un bonheur toujours renouvelé, chaque jour, tout au long de cette année 2019.

Et je terminerai par une citation d'André GIDE :

« Ose devenir qui tu es.
Ne te tiens pas quitte à bon compte.
Il y a d'admirables possibilités dans chaque être.
Persuade-toi de ta force et de ta jeunesse.
Sache te redire sans cesse :
Il ne tient qu'à moi »

Votre Maire
Francis Allonas

Le conseil municipal en bref

SEANCE DU DU 11 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal,

➘ **APPROUVE** la décision modificative suivante au budget principal, afin de régulariser une imputation sur l'exercice 2017 :

Section d'investissement	
Dépense – Chapitre13 – Compte 1338 : **+ 5 000 €**	Recette – Chapitre 13 – Compte 1348 : **+ 5 000 €**

➘ **DECIDE** d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance et d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance, qui prend effet au 01.01.2019 signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et CNP / SOFAXIS.

➘ **DECIDE** d'attribuer les subventions aux associations Oderinoises comme suit :

- Musique Alsatia : 646 €
- Cercle Sainte-Marie : 160 €
- Société d'arboriculture : 570 €
- A.A.P.P.M.A Haute Thur : 237 €
- Les Amis de l'Etang des Gentianes : 80 €

➘ **DECIDE** du renouvellement d'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole destinée à faire face à des besoins ponctuels et éventuels de disponibilités, d'un montant maximum de 100 000 €, à compter du 1er janvier 2019.

➘ **DECIDE** de faire l'acquisition, sur Monsieur KLINGELSCHMIDT, domicilié 32 rue Durrenbach à ODEREN, de deux parcelles cadastrées section 1, au lieudit « Weiberwitfeld » : n° 32 d'une superficie de 8 a 24 ca, et n°33 d'une superficie de 7 a 69 ca, soit une superficie de 15 a 93 ca, au prix de 50 € l'are, soit un montant total de 796.50 €.

➘ **DECIDE** de reconduire, à compter du 1er janvier 2019, le tarif du bois d'affouage :
– 190 € les 4 stères pour la 1ère corde
– 210 € les 4 stères pour les cordes suivantes
Et de fixer le tarif du Bois d'Industrie à 37 € le m3

➘ **FIXE** comme suit les tarifs des sapins de Noël pour 2018

Variété	Taille	2018
EPICEA	100/150	6 €
EPICEA	150/200	10 €
NORDMANN	100/125	13 €
NORDMANN	150/175	24 €

➘ **DECIDE** de reconduire pour 2019, les divers tarifs, à savoir :
– Cartes de bois : 20 € pour 2 ans
– Concession de sources : 55 € tous les 2 ans
– Cimetière :
  – concession de cimetière, tombe simple, 15 ans = 60 €
  – concession de cimetière, tombe simple, 30 ans = 109 €
  – concession de cimetière, tombe double, 15 ans = 120 €
  – concession de cimetière, tombe double, 30 ans = 218 €
  – espace cinéraire, durée de concession 15 ans = 80 €
  – espace cinéraire, durée de concession 30 ans = 150 €
  – l'utilisation du jardin du souvenir est gratuite.

➘ **DECIDE** de fixer les différents loyers et redevances applicables à compter du 1er janvier 2019 comme suit : (Indice de révision des loyers - 2ème trimestre 2018 = +1.25 %)

Intitulés	Tarifs 2019
Droit de place	15 €
Loyer – 54, Grand'Rue – Appartement Nord 1er étage école	400 €/mois
Loyer - 54, Grand'Rue – Appartement Sud 1er étage mairie	355 €/mois
Loyer garages :	42,50 €/mois
Local AAPPMA Hte Thur :	25 €/mois
Loyer – 53, Grand'Rue– avec garage Charges 270.00 €/mois à titre d'avance (DCM du 30/03/2017)	680 €/mois
Loyer – 48, Grand'Rue Appartement 1er étage poste :	668 €/mois
Occupation site Ecole Vol Libre « Papillon »	123 €/an
Centre Ecole du MARKSTEIN	123 €/an
Loyer – 48, Grand'Rue Local commercial	312 €/mois
Loyer 1 rue Durrenbach 1er étage – annexe mairie F5 avec garage	698 €/mois
Loyer Cabinet médical	939 €/mois
Droit de place mensuel pour emplacement à l'année (Stork'Im Truck)	16.20€/mois 194 €/an
Loyer Cabinet infirmière	112 €/an

➘ **EMET** un avis favorable aux rapports annuels 2017 d'activités des services publics eau & assainissement présentés.

➘ **EMET** un avis favorable aux rapports annuels 2017 d'activités du service de gestion des déchets.

➘ **EMET** un avis favorable aux rapports annuels 2017 d'activités du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin

➘ **DECIDE** de fixer à 20 € (vingt euros) la valeur des bons d'achat de Noël remis aux personnes âgées à l'occasion de la fête annuelle des Aînés de la commune.

➘ **DECIDE** de modifier l'article 3 relatif à l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et au Complément Indemnitaire Annuel (CIA), pour les groupes de fonctions relevant de la filière technique.

SEANCE DU DU 29 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal,

➘ **DECIDE** de reporter les tarifs des fermages de la Commune d'Oderen qui s'appliqueront pour la période locative du

Le conseil municipal en bref

11/11/2018 au 10/11/2019, comme suit :
- 1,25 €/hectare pour les friches, landes et hautes chaumes,
- 5,70 €/hectare pour les surfaces mécanisables.

➘ **ENTERINE** les tarifs des secours sur pistes du domaine skiable du Markstein :

Tarifs des secours sur pistes hiver 2018 / 2019	
Soins - front de neige	45 €
Evacuation sur domaine sécurisé	250 €
Evacuation hors-pistes	400 €

➘ **DÉFINIT** les autorisations de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019 pour le budget principal et le budget forêt.

➘ **DONNE** un avis favorable à l'acquisition des parcelles forestières privées enclavées en forêt communale

Propriétaires	Références cadastrales	Lieudits	Superficies	Estimation Prix de l'are	Estimation Fond + Bois
LUTRINGER Michel 79 Gd'Rue-68830 ODEREN	Section 1 nº 20	SCHALM	36 a 24 ca	72.21 €	2 616.95 €
WALTER Gérard et Françoise 2 allée des Jachères 78240 AIGREMONT	Section 4 nº 54-55-56-57-58	WERSCHMATT	49 a 18 ca	30.81 €	1 515.50 €
WALTER Gérard et Françoise	Section 12 nº 33	GLASER	54 a 58 ca	270.95 €	14 788.70 €
				COUT TOTAL	**18 921.15 €**

➘ **APPROUVE** l'Etat Prévisionnel des Coupes 2019 et le Programme des travaux patrimoniaux 2019, dans la forêt communale d'Oderen.

➘ **DECIDE** de solliciter une participation financière à la commune de STORCKENSOHN pour le loyer de la maison forestière.

➘ **DÉCIDE** d'adopter une motion pour DEMANDER le maintien de la maternité de l'hôpital de Thann.

➘ **DECIDE** de faire l'acquisition d'un lot de planches à Monsieur Daniel GULLY, domicilié : 49 rue Durrenbach – 68830 ODEREN au prix de 450 €.

➘ **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle à l'association ALSATIA d'un montant de 80 €.

➘ **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle au conseil municipal des Jeunes d'un montant de 50 €.

➘ **EMET** un avis défavorable à la demande de subvention APALIB-APAMAD

➘ **DECIDE** de ne pas attribuer de subvention à l'école de chiens-guides de l'Est.

➘ **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 240 € à Delta Revie Haut-Rhin concernant les abonnements au service de téléalarme à Oderen, à raison de 10 € / abonné (24 abonnés), comme les années précédentes.

➘ **FIXE**, sous réserve d'adaptation en fonction des nécessités, le calendrier des réunions, et autres rendez-vous pour l'année 2019 :

Jeudi 10 janvier, Jeudi 28 février, Jeudi 28 mars Vote du budget – Commission des finances : Mercredi 20 mars, Jeudi 09 mai, Jeudi 20 juin, Jeudi 25 juillet, Jeudi 05 septembre, 11 mai : journée citoyenne, Jeudi 10 octobre, 7 septembre : sortie forêt, Jeudi 28 novembre, 30 novembre : repas de fin d'année, 30/11 & 01/12 décembre : Bredalamark, 11 janvier 2020 : vœux du Maire

SEANCE DU 10 JANVIER 2019

Le conseil municipal :

➘ **DECIDE** de fixer le prix de vente du lot communal sis au lotissement des Durrenbachmatten à 7 500 € l'are.

➘ **DECIDE** de fixer un tarif forfaitaire, à hauteur de 123 €/an pour la mise à disposition d'un terrain à affecter à un entrepôt de stockage de bois, au lieudit Breymatten, parcelle cadastrée section 5, nº 105 en partie, d'une superficie de 17a environ.

➘ **SOUTIENT** la résolution générale adoptée par l'association des Maires de France (AMF) présentée au 101ème Congrès des Maires du 22 novembre 2018, qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

➘ **DECIDE** d'adhérer à l'association REST ! - Association pour la Re-naissance des services hospitaliers thannois, et demande qu'en premier lieu l'association réclame le rétablissement du service des urgences, mesure indispensable pour préserver les services hospitaliers notamment la maternité.

➘ **DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE** à la cession à l'Euro symbolique, au profit de la Société de Tir d'ODEREN, représentée par son Président, Monsieur Didier GRUNENWALD, domicilié 18 rue Sutterley à ODEREN, d'un terrain constituant une emprise sur la parcelle cadastrée section 11 nº 244.

Le conseil municipal en bref

➘ **DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE** à la cession à l'Euro symbolique, au profit de la Section arboricole d'ODEREN, sise au 1, rue du Vontay, représentée par son Président, Monsieur Remy ARNOLD, d'un terrain constituant une emprise sur la parcelle cadastrée section 1, n°48.

➘ **APPROUVE** le réaménagement de la garantie financière accordée à Domial sur un emprunt garanti.

➘ **ENTERINE** l'acquisition décidée par délibération du 29 novembre 2018, des parcelles forestières sises aux lieu-dits COTTELH-WERSCHMATT-GLASERMATTEN au prix de 18 921,15 €.

➘ **DECIDE** de ne pas donner suite à la proposition d'actions à soumettre au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique

➘ **DECIDE** d'attribuer une subvention à l'association APAEI de Saint-André à hauteur de 200 €.

➘ **DECIDE** de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'association ESPOIR.

SEANCE DU 28 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal,

➘ **DECIDE** de donner la priorité à la vente de l'immeuble sis 53 Gd' Rue avec l'annexe « Corps de Garde », et de fixer le prix global des deux bâtiments à 130 000 € TTC et précise qu'en parallèle, le dossier sera confié aux services de la communauté de communes de Saint-Amarin dans le cadre d'une étude de programmation pour la création de logements sociaux.

➘ **DECIDE** de fixer le tarif de mise à disposition de la salle multi-fonctions à 10 € par séance, suite à la demande présentée par Madame Audrey FOK BOR, Thérapeute Holistique, qui propose d'intervenir à ODEREN dans le cadre de son activité, un mercredi par mois, de 19 h 45 à 21 h 30.

➘ **APPROUVE** la motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE à WITTELSHEIM

➘ **DECIDE** de confier au Centre de Gestion du Haut-Rhin le lancement d'une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances couvrant les risques statutaires des agents.

➘ **RETIENT** le chiffrage présenté pour la réalisation de travaux au stand de tir pour un montant total de 16 252.51 € HT – 19 503.01 € TTC et decide de solliciter une aide financière du département au titre de sa politique de développement territorial.

➘ **DECIDE** d'instaurer à compter du 1er mars 2019, l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Élections (IFCE).

➘ **DECIDE d'attribuer une aide financière d'un montant total de** 150 € au collège de Saint-Amarin, destinée au financement d'un voyage scolaire en Angleterre pour 6 élèves domiciliés à ODEREN.

➘ **DECIDE**, suite à la pétition signée par les riverains de la Grand'Rue et à la réunion publique du 24 janvier 2019, de ne pas retenir l'instauration d'une circulation avec priorités à droite dans l'agglomération et approuve la mise en place de panneaux avertissant du danger sur la traversée du village.

➘ **DECIDE** de ne pas donner suite à la demande de subvention déposée par l'association de prévention routière.

➘ **DECIDE** de ne pas donner suite à la demande de subvention déposée par l'association AIDES.

➘ **DECIDE** de ne pas donner suite à la demande de subvention déposée par la Banque Alimentaire du Haut-Rhin.

SEANCE DU 28 MARS 2019

Le Conseil Municipal,

➘ **APPROUVE**, à l'unanimité – par 13 voix pour – le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2018 qui a été arrêté comme suit :

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dépenses	952 612.95 €	832 353,80 €
Recettes	952 612,95 €	914 993,53 €
Excédent 82 639,73 €		

Section d'investissement	Prévu	Réalisé
Dépenses	277 829,17 €	251 723,95 €
Recettes	277 829,17 €	193 697,77 €
Déficit 58 026,18 €		

Résultat Global : + 24 613,55 €

➘ **APPROUVE**, à l'unanimité – 13 voix pour– le Compte Administratif du budget forêt de l'exercice 2018 qui a été arrêté comme suit :

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dépenses	159 700,00 €	98 140,93 €
Recettes	159 700,00 €	147 258,16 €
Excédent 49 117,23 €		

Section d'investissement	Prévu	Réalisé
Dépenses	14 817,07 €	13 109,17 €
Recettes	14 817,07 €	4 817,07 €
Déficit : 8 292,10 €		

Résultat Global : + 40 825,13 €

➘ **DECLARE** que le Compte de Gestion du Budget Principal, dressé, pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➘ **DECLARE** que le Compte de Gestion du Budget Annexe Forêt, dressé, pour l'exercice 2018 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➘ **FIXE** la fiscalité locale directe pour l'exercice 2019 comme suit :

Le conseil municipal en bref

Fiscalité locale :
Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une augmentation de la fiscalité, sur les taxes du Foncier Bâti et de l'Habitation, après une pause observée depuis 2012 sur l'évolution de la fiscalité locale.
En effet, au vu des programmes d'équipements que la commune entend réaliser, et compte tenu de la baisse des ressources en dotations et subventions, une augmentation différenciée des taux sur les Taxes du Foncier Bâti et de l'Habitation de l'ordre de 3% est nécessaire à l'équilibre du budget.

TAXE	Bases en euros	Taux 2018	Taux 2019	Variation Des taux	Produit en euros
Taxe d'habitation	1 263 000	11.82 %	12.17 %	3 %	153 707 €
Taxe foncière (bâti)	1 139 000	16.13 %	16.61 %	3 %	189 188 €
Taxe foncière (non bâti)	39 200	129,60 %	129.60 %	0	50 803 €
				TOTAL	**393 698 €**

➘ **DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 au compte 1068 du budget primitif principal de l'exercice 2019 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement, soit à hauteur d'un montant de 58 026,18 €, et de reporter le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2019 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 24 613,55 €.

➘ **DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif « Forêt » 2019 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement, à hauteur d'un montant de 8 292,10 € et de reporter le solde restant de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2019 (excédent de fonctionnement reporté) à hauteur du montant restant s'élevant à 40 825,13 €.

➘ **APPROUVE** le budget primitif 2019 du budget principal :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	936 879 €	936 879 €
Section d' Investissement	264 367,18 €	264 367,18 €

➘ **APPROUVE** le budget primitif 2019 du budget annexe Forêt :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	194 625,00 €	194 625,00 €
Section d'Investissement	29 292,10 €	29 292,10 €

➘ **DECIDE** de rapporter la délibération n°6 du 28 février 2019 relative au projet de travaux du Club de Tir, les travaux étant reportés.

➘ **RETIENT** le devis présenté pour le remplacement des menuiseries à la salle socio-éducative pour un montant total de 9 073 € HT – 10 887, 60 € TTC.

➘ **DECIDE** de solliciter une aide financière du département dans le cadre de sa politique de développement territorial.

➘ **DECIDE** de renouveler son adhésion à la Fondation du Patrimoine pour 2019. La cotisation est de 120 € pour les communes dont la population est comprise entre 1000 et 2000 habitants.

➘ **CONFIRME** son accord pour l'adhésion des Communes de Geishouse, Goldbach-Altenbach, Mollau, Steinbach, et Storckensohn au Syndicat mixte de la Thur Amont et approuve les nouveaux statuts du Syndicat mixte de la Thur Amont dans sa version jointe en annexe, statuts qui ont vocation à entrer en vigueur en 2019t renonce à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), et abroge en conséquence la délibération n° 7 du 17 mai 2018 mais uniquement en tant qu'elle s'était prononcée en faveur de cette transformation.

➘ **DÉCIDE** de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP pour le compte des communes et décide d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet

➘ **DÉCIDE**, d'être du bon côté de l'Histoire et de la vie car il n'est pas trop tard pour explorer ensemble de nouvelles voies et rejoint l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Budgets 2019

FONCTIONNEMENT FORET 2019

Dépenses	194 625,00 €	
	Montant	%
Charges à caractère général	170 025 €	87%
Autres charges	2 600 €	1,3%
Charges exceptionnellles	1 000 €	0,51%
Virement à la section d'investissement	21 000 €	1%
		100,0%

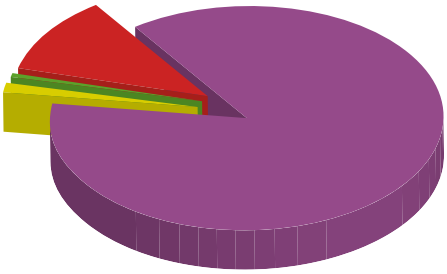

Recettes	194 625,00 €	
	Montant	%
Produits des services, du domaine	118 200 €	61%
Dotations et participations	35 600 €	18 %
Excédent reporté	40 825 €	21%
		100%

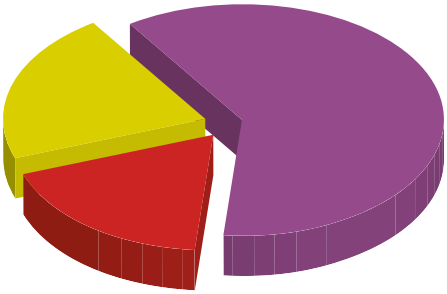

INVESTISSEMENT FORET 2019

Dépenses	29 292,10 €	
	Montant	%
Plantations – aménagement et agencement de terrain	21 000 €	72%
Report solde négatif	8 292 €	28%
		100%

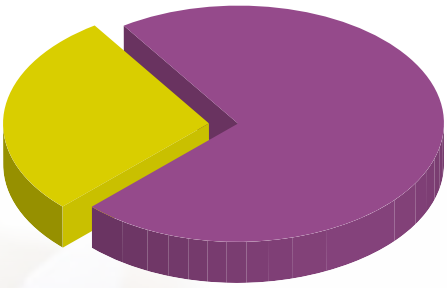

Recettes	29 292,10 €	
	Montant	%
Virement de la section de fonctionnement	21 000 €	72%
Excedent de fonctionnement capitalisé	8 292 €	28%
		100%

Budgets 2019

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2019

Dépenses de Fonctionnement	936 879,00 €	
	Montant	%
Charges à caractère général	331 044,00 €	35%
Charges de personnel	377 750,00 €	40%
Atténuation de produits	40 000,00 €	4,3%
Autres charges de gestion courante	122 733,00 €	13%
Charges financières	12 000,00 €	1%
Charges exceptionnelles	2000,00 €	0%
Dépenses imprévues	2 000,00 €	0,2%
Opérations d'ordre	168,39 €	0%
Virement à la section d'investissement	49 183,61 €	5%
100%		

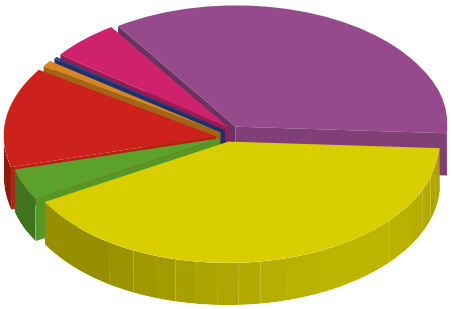

Recettes de Fonctionnement	936 879,00 €	
	Montant	%
Produits des services, du domaine et ventes	153 136,00 €	16%
Impôts et taxes	423 358,00 €	45%
Dotations, subventions, participations	277 772,00 €	30%
Autres produits de gestion courante	47 994,57 €	5%
Produits exceptionnels	5 000,00 €	1%
Atténuations de charges	5 000,00 €	1%
Résultat reporté	24 613,55 €	3%
100%		

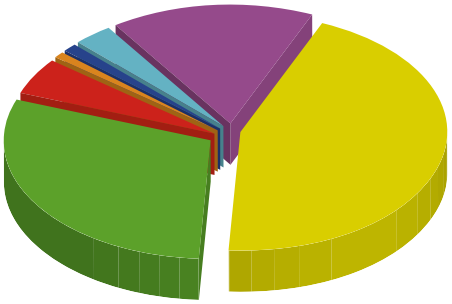

Dépenses d'investissement	264 367,18 €	
	Montant	%
Subventions d'équipement diverses	700 €	0,26%
Concessions - Frais d'études	4 500 €	1,70%
Opérations de Travaux	107 631 €	41%
Remboursement capital des Emprunts	78 000 €	30%
Report solde d'exécution N-1	58 026 €	22%
Dépenses imprévues	2 000 €	1%
Opérations patrimoniales	5 010 €	2%
Taxe d'aménagement régularisation 2018	8 500 €	3%
100,00%		

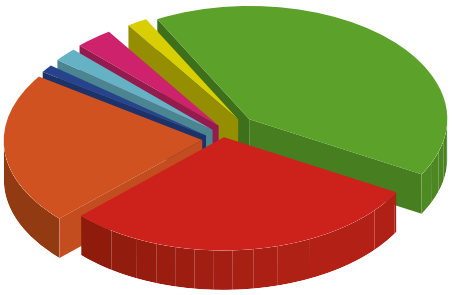

Recettes d'investissement	264 367,18 €	
	Montant	%
Subventions d'investissement	31 166,00 €	12%
Produits de cessions	92 769,00 €	35%
Affectation au compte 1068	58 026,18 €	22%
Taxe d'aménagement	16 000,00 €	6%
Reversement TVA	10 299,00 €	4%
Virement de la section de fonctionnement	49183,61 €	19%
Opérations patrimoniales	5 010,00 €	2%
Opérations d'ordre	1 913,39 €	1%
100%		

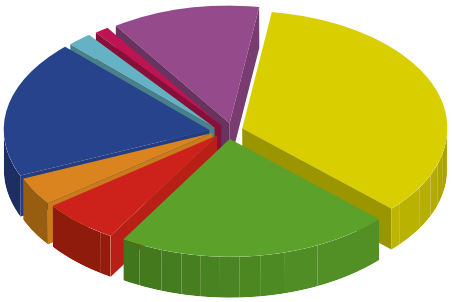

Un nouveau Conseil Municipal des jeunes est en place

Vendredi 14 décembre 2018 quarante sept élèves munis d'une carte d'électeur se sont succédé devant l'urne afin d'élire les candidats de leur choix. Les onze nouveaux élus siégeront durant deux ans au sein de ce conseil. Ils auront entre autres en charge l'organisation de la chasse aux œufs et de la kermesse de fin d'année scolaire et prendront à cœur de décorer le village pour les fêtes de Pâques et de Noël. Ils participeront aussi à l'opération Haut Rhin Propre et à la Journée Citoyenne.

Les élus debout de gauche à droite : Elise MARBACH - SCHNOERING – Lizzéa HERRGOTT - Louanne HENRY – Joshua NUSSBAUM – Jilian ARNOLD – Corentin CARON – Rose VOGEL -
Accroupis de gauche à droite : Julia GIRARD – Noa HANSBERGER – Léna ARNOLD – Clémence SIMON-SCHUBNEL

Dates à retenir :

Samedi 13 avril *Chasse aux œufs à 14 heures au plateau sportif (rue Sutterley)*

Samedi 22 juin *Kermesse de fin d'année scolaire à 14 heures dans la cour de l'école*

Les élèves d'ODEREN sur les pistes du Markstein !

Les élèves d'Oderen des classes de CE1/CE2 d'Eric BINSINGER et de CM1/CM2 d'Anne AST ont participé à une classe de neige, sans nuitées, au Markstein proposée par l'Ecole du Ski Français. C'est une quarantaine d'enfants qui ont sillonné les pistes si joliment enneigées cet hiver. Pour 18 d'entre eux, ce fut l'occasion de s'initier au ski alpin, pour les autres de se perfectionner dans la continuité de la classe de neige qui avait été un premier succès en janvier 2018 malgré un enneigement bien moins généreux. Dès le premier jour, les élèves ont skié dans la «peuf», expression régulièrement utilisée désormais pour désigner la poudreuse ! Ils ont également pu skier sous un magnifique ciel bleu et réaliser à quel point ils ont de la chance de vivre dans un aussi bel endroit.

Mais ils ont également pu prendre confiance en eux en réussisant à franchir des obstacles qui leur paraissaient infranchissables en début de semaine ! Cette classe de neige a été encadrée par trois moniteurs ESF, par quatre parents d'élèves agréés et par les deux enseignants.

Cette semaine de ski alpin a pu avoir lieu grâce au financement du transport par la Commune d'Oderen, à la subvention de 400€ du Conseil départemental et à des actions très dynamiques et efficaces des parents d'élèves très investis.

De retour à l'école le vendredi soir, dans une cour encore enneigée, les enfants étaient fiers de se voir remettre leurs récompenses: un carnet ESF et leur insigne loup-garou, oursons, flocons, première étoile ou deuxième étoile ! Bravo à tous !

Fête des aînés

Ce dimanche 9 décembre, la traditionnelle fête de Noël a rassemblé une fois de plus nos Aînés à la salle des fêtes Alsatia, autour d'une bonne table.

Une palette d'artistes amateurs tels que le Choeur du conseil municipal, l'accordéoniste-amateur Louis Neff ont révélé leur talent devant un public ravi,

St-Nicolas et Hanstrapp ont distribué quelques douceurs. L'orchestre «fétiche» des «Barg alm Krainer» a su, une fois de plus, assurer une ambiance digne des soirées «après-ski» tyroliennes, les décos des tables et de la salle ont été réalisées par les enfants de notre école. Un grand bravo sans oublier les enseignants.

Nos doyennes et doyens présents :

- **Mesdames Ida Pouey et Reine Doppler, les deux 93 ans,**
- **Messieurs André Golly et Paul Hupp tous deux 90 ans.**

En 2019, nos Aînés seront conviés à s'évader pour une sortie repas-spectacle au Paradis des Sources à Soultzmatt.

Bredalamark

Comme chaque année et sous une météo clémente, Odr'Anim a organisé son traditionnel Bredalamark. Une fois de plus le succès était au rendez-vous.

Depuis, l'association a tenu son assemblée générale. C'est l'occasion de remercier tous les bénévoles qui contribuent à cette réussite.

Le comité, réélu, a décidé de participer à 3 projets lancés par des associations de notre commune, à savoir :

- *2000 € pour le remplacement d'une nouvelle sono à l'église*
- *1000€ pour l'extension de l'aire de jeux*
- *1000€ pour l'achat d'une tente, pour nos différentes manifestations.*

Un grand merci à ceux qui nous soutiennent tout au long l'année.

Jean-Luc SCHERLEN.

Marronnier

Dans le jargon journalistique un marronnier est un article traitant des sujets qui rythment le quotidien, récurrents et prévisibles et qui reviennent régulièrement selon les saisons. En voici quelques exemples...

• Déneigement

Nous avons vécu cet hiver un épisode neigeux particulièrement offensif, alors il est nécessaire de rappeler quelques fondamentaux qu'il faudra garder en mémoire pour l'hiver prochain.

Il est pour tout un chacun agréable d'avoir sa rue déneigée de bonne heure pour se rendre à son travail, alors pensons à nos ouvriers communaux en leur facilitant la tâche :

- Se stationner hors du passage du chasse neige.
- Laisser libre les aires de stockage de la neige.
- Ne pas rejeter sur la voie publique la neige que l'on déblaie chez soi.
- Tailler les haies qui dépassent sur la voie publique pour éviter que la neige ne tombe sur le tracteur lorsque qu'il déneige les trottoirs.
- Et surtout, merci de rester courtois et de respecter le personnel communal, tant technique qu'administratif. Toutes et tous font le maximum pour que le service de déneigement soit le meilleur possible.

• Circulation dans le village

Des panneaux indiquent à l'entrée du village et des rues la vitesse à ne pas dépasser ou à laquelle on roule.

S'y conformer n'augmente pas le temps de trajet mais réduit les nuisances sonores, contribue à préserver l'atmosphère et tranquillise les piétons et cyclistes encore nombreux surtout en période scolaire.

• Stationnement

Le centre du village est équipé d'un parking à l'entrée de la rue Durrenbach et d'un autre à proximité des commerces. Les parents qui conduisent leurs enfants à l'école seraient bien inspirés en les utilisant plutôt que de bloquer l'entrée de la rue Durrenbach, d'autant plus que la distance qui sépare ces stationnements et la cour de l'école n'est pas de nature à fatiguer nos chers bambins ni de les faire fondre sous la pluie.

A Oderen nous avons l'immense privilège d'avoir un dentiste, un médecin, une pharmacie, des kinés, des infirmières, un ostéopathe, alors laissons les places de stationnement qui leur sont réservées à l'usage exclusif des patients.

• Le Bruit

Vous le savez, le bruit constitue pour nos concitoyens l'une des nuisances les plus fortement ressenties. Avec les beaux jours, les tondeuses à gazon ressortent de leur remise. Malheureusement, ces engins sont souvent bruyants. Essayons ensemble de nous organiser pour limiter leur période d'utilisation à des plages horaires communes, de 8h à 12h et de 14h00 à 20h tous les jours sauf le dimanche, respectant ainsi des moments privilégiés de calme. Votre voisin apprécie également de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme !

• Sacs poubelles

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le lundi matin de 4h à 9h. Les sacs bleus distribués par le service écocitoyenneté de la Communauté de commune doivent être fermés et déposés la veille au soir, de préférence après 20h.

• Des trottoirs propres et sans déjections canines grace à toutounet

La présence sur les lieux publics des déjections canines constitue une réelle nuisance pour les promeneurs et un frein non négligeable à l'établissement d'un environnement urbain agréable.

L'entretien des lieux souillés génère un coût budgétaire important pour les collectivités.

Le concept TOUTOUNET apporte une solution simple et de qualité pour remédier à cette situation.

Trois distributeurs sont en place, l'un à l'entrée de la rue de la Gare, l'autre au niveau de l'espace vert situé à côté de la Résidence St-Nicolas et un autre près des toilettes en face de la chapelle.

Nous invitons tous les propriétaires de chiens à se doter de sacs « toutounet » auprès des distributeurs en place.

Travaux d'hiver

Travaux d'élagage avant la résurgence printanière

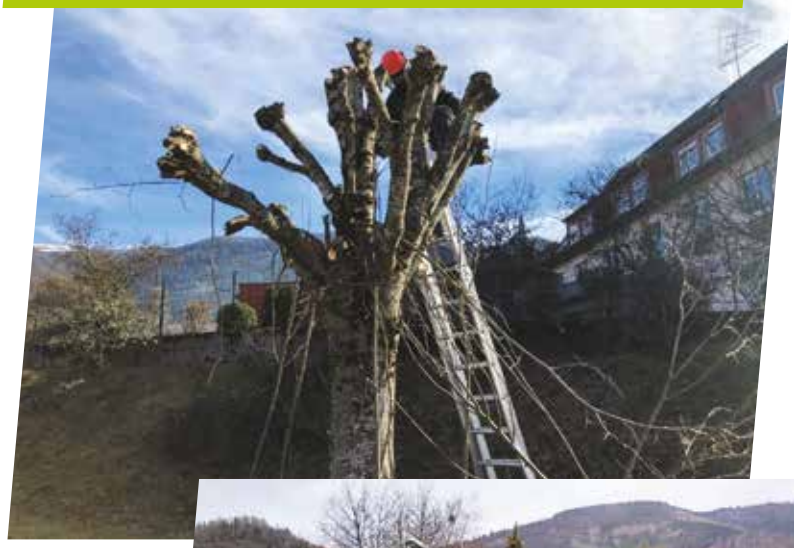

Cure de jouvence du verger école public, les arbres fruitiers ont été financés par la section arboricole d'Oderen

Travaux d'hiver

Rénovation d'une salle de classe qui permettra d'accueillir plusieurs niveaux. À la rentrée 2019/2020 plus aucune classe n'occupera un étage

Nettoyage des toiles d'araignées dans la nef de l'église.

Construction de bancs pour la journée citoyenne

Le bornage entre propriétés privées

En Alsace Moselle, une loi locale de 1884 fait en sorte que les terrains sont quasiment tous délimités par des repères reportés sur des croquis qui comportent des mesures.

Ils permettent de reconstituer chaque point en cas de disparition des bornes soit par des mesures sur le terrain soit par le biais de calculs.

Les documents sont publics et chacun peut les consulter et connaître les dimensions précises de son terrain.

Ces documents annexes sont essentiels.

Contrairement aux autres départements, le plan n'est pas le seul document que détient et gère l'administration du cadastre, elle détient et gère également toute la documentation technique.

En cas de division de la propriété ce n'est pas la conservation des hypothèques qui intervient comme ailleurs mais le livre foncier placé sous l'autorité d'un juge qui inscrit tout ce qui concerne la propriété foncière.

Par ailleurs selon les dispositions de la loi du 7 mai 1946, seuls les géomètres experts sont habilités à fixer les limites des biens fonciers.

Les voisins ne peuvent le faire eux-mêmes.

Journée des enfants

Le 8 mai prochain, nous accueillerons tous les enfants qui aiment le football pour une journée pas comme les autres :

- Dès 10h, les enfants gravement malades de l'association « Sourire Ensemble du Mulhouse » pour des activités autour du ballon rond avant et après un repas offert par le club. Cette initiative a été inscrite au Challenge J'ai Rêvé le Foot du District d'Alsace.
- Puis à 14h tous les enfants (filles et garçons) du village et des alentours (né(e)s entre 2009 et 2014) qui souhaitent pratiquer le football en club pour la prochaine saison participeront à un entraînement commun avec nos jeunes pousses. Les enfants peuvent venir en basket et vêtements de sport adaptés à la météo.

Nous renseignerons avec plaisir les parents présents sur la pratique du football à Oderen.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Franck Grasseler, joueur alsacien professionnel au club du FC Schaffhausen en Suisse. Mais également une maquilleuse professionnelle qui s'occupera des enfants durant toute la journée. Un pot de clôture et un goûter seront offerts à 16h30.

Renseignements complémentaires
Nicolas SCHMIDT 06 07 79 02 25

Cercle Ste-Marie

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les participants aux différentes manifestations organisées l'année passée. Cela nous encourage à continuer et à nous améliorer. Notre actualité de ce printemps sera notre pièce de théâtre en français « Allo, Monsieur le tueur ? », de Vivien LHERAUX ainsi que « Le maillon très faible » de Frédéric DUBOST présenté par nos jeunes comédiens. Nous espérons aussi vous retrouver au mois d'août dans les rues de notre beau village pour la fête champêtre et le marché aux puces. En octobre, pour la marche populaire, qui vous mènera au Felsach et ses superbes paysages. En novembre, nous partagerons un bon moment de convivialité avec la troupe dialectophone.

Souvenir Français

Il y a 98 ans , un soldat inconnu, mort bravement au champ d'honneur, était choisi par Auguste THIN du 132 régiment d'infanterie pour être enterré sous la dalle de l'Arc de Triomphe.

Haute Vallée de la Thur

Commémoration du Centenaire de l'armistice 14-18 de Verdun au musée Serret et à la nécropole de Moosch

Depuis son inhumation officielle, sa tombe sacrée symbolise le sacrifice suprême des poilus de 14-18 mais aussi celui de ces milliers de soldats qui sont encore tombés au cours de la seconde guerre mondiale, en Indochine, en Afrique du Nord ou en opérations extérieures.

Le soldat, le brave, qui dort ici fait l'objet d'un hommage quotidien selon un cérémonial que même l'occupation allemande n'a pas interrompu, depuis le 11 novembre 1921.

S'il pouvait parler, il nous dirait son indignation de voir combien il est difficile de transmettre sa mémoire et le respect qu'elle devrait inspirer à tous.

Le samedi 1 décembre 2018, à la faveur des débordements de la manifestation parisienne dite « gilets jaunes », des voyous, voire des salopards sans scrupules sont parvenus à envahir les salles de l'Arc de triomphe et à se livrer à des dégradations, des saccages ignobles et à des rapines parmi les œuvres qu'elles contenaient.

Ces actes gratuits constituent d'intolérables profanations de ces lieux de Souvenir. Les hommes qui sont tombés en 14-18 pensaient qu'ils faisaient la dernière guerre, convaincus qu'ils étaient, de nous assurer un avenir de paix.

Ils sont morts pour nous. Pas pour assister à cette lente mais inexorable régression des valeurs morales à laquelle nous assistons depuis un demi-siècle et qui fait craindre de nouvelles confrontations.

Le manque de pouvoir d'achat, les frustrations, le mal vivre n'excusent pas tout. Le Souvenir Français entend le poilu, crier du fond de son tombeau « Hé ! du respect jeune homme ».

Monsieur Bringard Roger
Délégué Géneral Adjoint du Souvenir Français Département du Haut Rhin

M. Bringard et son parrain le Commandant Georges Bossler chef protocole

Flamme du souvenir, Oderen se souvient

La stèle avec le flambeau qui a rapporté la flamme du soldat inconnu depuis Verdun à l'occasion du 100e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918 par Maxime Munsch est désormais en place devant le monument aux morts et sera rallumée chaque 11 novembre à l'occasion de la cérémonie commémorative.

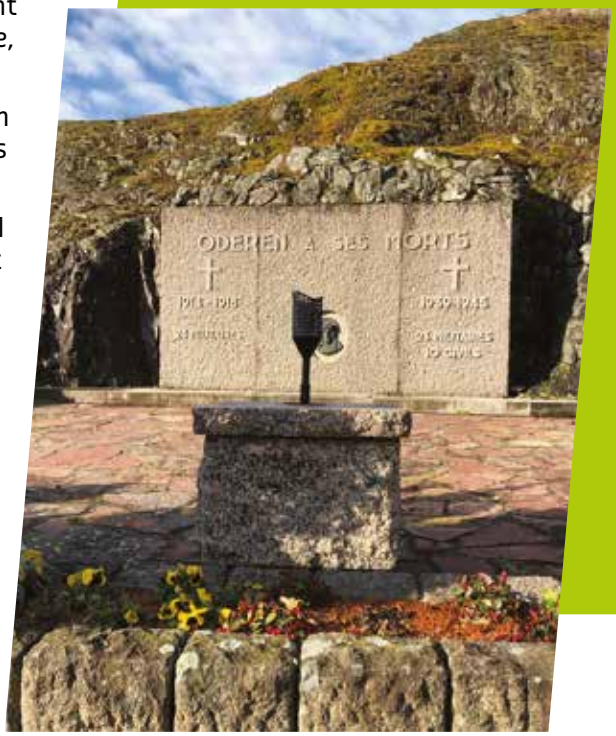

Marché Saint-Vincent

Le samedi 7 septembre 2019 aura lieu le premier Marché de l'Hôpital Saint -Vincent.

Installé dans l'enceinte du parc de l'établissement, dans les différents lieux de vie et à la résidence Saint Nicolas, vous pourrez au cours de votre chemin découvrir ou redécouvrir les producteurs locaux, les réalisations artisanales, culinaires et artistiques des résidents.

Ce marché se veut un espace de convivialité et d'échanges intergénérationnels, une ouverture vers les différentes structures d'accueil proposées aux aînés au cœur du village d'Oderen.

Les résidents et les professionnels de l'Hôpital Saint Vincent seront heureux de vous accueillir lors de ce premier Marché Saint- Vincent.

CirkôMarkstein 2019

Cirk'ô Markstein des spectacles sur les sommets !

Festival de cirque du 12 au 30 juin 2019 du lundi au vendredi et dimanche 23 juin 2019

Pour la 15ème année, les artistes se retrouvent sur les hauteurs du Massif Vosgien pour vous éblouir et vous divertir. Entre spectacles sous chapiteau et balades animées, vous n'êtes pas prêt de vous ennuyer.

Découvrez la nature présente dans nos montagnes grâce à la sensibilisation mise en place par les circassiens. Partagez l'univers du cirque lors d'activités collectives proposées sur les balades et rêvez avec nous sous le chapiteau.

Près de 55 000 enfants sont repartis avec des étoiles plein les yeux alors pourquoi pas les vôtres ?

Infos pratiques

- **Renseignements :**
  www.cirkomarkstein.com
  cirkomarkstein@aol.com
  Marc Doppler : 06.83.76.95.50
  Christel Wolf : 06.08.06.77.76

- **Inscriptions :**
  Formulaire à remplir, disponible sur le site :
  www.cirkomarkstein.com

- **Vêtements – Chaussures :**
  Même en cas de beau temps, prévoir des chaussures de marche ainsi que des vêtements chauds.

Les restes des pique-niques sont à ramener à la maison.

- **Accueil :**
  A la cabane « Cirk'ô Markstein » installée sur le parking de l'hôtel Wolf à côté de la Bulle.

- **En cas de mauvais temps :**
  Si les conditions météorologiques ne permettent pas de réaliser les balades, les spectacles seront produits à l'abri.

En cas d'alerte météo, l'organisation se réserve le droit d'annuler les représentations.

- **Paiement :**
  Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de CirkôMarkstein.

- **Date limite de l'inscription :**
  Le 1er juin 2019.

- **Attention :**
  Pour être sûr de la disponibilité des spectacles sur le jour de votre choix, pensez à réserver au plus tôt.

- **Tarifs :**
  - Balade : 7,50 €
  - Spectacle sous chapiteau : 8 €
  - Forfait balade + spectacle : 12 €
  - Gratuité pour les adultes accompagnateurs :
  - 1 adulte pour 8 enfants payants en maternelle
  - 1 adulte pour 15 enfants payants en élémentaire et collège

Toutes les places réservées sont dues.

REST ! : une association pour défendre l'hôpital de Thann

La maternité de Thann est menacée une fois encore de fermeture. Après le service des urgences en 2016 et le service de chirurgie en 2017, l'Agence Régionale de Santé envisage maintenant la fermeture de la maternité en ne reconduisant plus son agrément.

Cela signifie qu'il n'y aura plus de naissances à Thann !

Si des raisons de sécurité et financières sont invoquées par l'ARS et le GHRMSA (hôpital de Mulhouse), il ne s'agit ni plus ni moins que de rentabiliser le nouveau pôle « mère/enfant » de Mulhouse. Et de transférer les personnels thannois pour venir en renfort des équipes mulhousiennes fréquemment en tension.

Une fermeture de la maternité de Thann obligerait les futures mamans de nos vallées à effectuer un trajet de plus d'une heure pour aller accoucher à Mulhouse, ce qui ne constitue pas un gage de sécurité. Par ailleurs, la fermeture du plateau d'accouchement entraînerait inévitablement, par effet domino, la fermeture pure et simple de l'Hôpital de Thann.

Parce que nous refusons que nos vallées soient délaissées et perdent en attractivité, parce qu'ensemble nous sommes plus forts, nous avons créé une association dénommée « REST ! », RE-naissance des Services hospitaliers Thannois. Elle regroupe un collectif d'élus, de citoyens et de professionnels de la santé, tous engagés et déterminés à défendre notre territoire, en appui de nos représentants élus.

THANN
ASSOCIATION POUR LA RE-NAISSANCE DES SERVICES HOSPITALIERS THANNOIS
REST!

Pour nous soutenir, enrichir notre réflexion et partager notre combat, adhérez à REST ! Adhésion en ligne : https://www.association-rest.org/ ou bulletin d'adhésion ci-après

✂ -

Je soussigné(e) .....

né(e) le ..... / ..... / ..... à .....

demeurant à ..... email ..... @ .....

sollicite mon adhésion à l'association REST !
dont le siège est : Mairie de Husseren-Wesserling – 17 Grand-Rue – 68470 HUSSEREN-WESSERLING

Je verse la cotisation de 3€ ❑ Je fais un don ❑ de ..... €

Je peux consulter les statuts de l'association en m'adressant au siège ou sur le site internet de l'association : www.association-rest.org

J'autorise les membres de l'association à utiliser les données personnelles me concernant aux fins d'information et de communication.

Fait le ..... / ..... / ..... à ..... (Signature de l'adhérent)

Amicale des donneurs de sang de Fellering, Oderen, Kruth, Wildenstein

Nous vous invitons à nos prochaines collectes
FELLERING : vendredi 16 août
KRUTH : vendredi 26 avril et vendredi 11 octobre
ODEREN : vendredi 21 juin et lundi 30 décembre

Le saviez-vous ?

Chez un adulte une moyenne de 5 litres de sang circulent dans un réseau de vaisseaux sanguins (artères, veines et capillaires) qui mis bout à bout atteindraient une longueur d'environ **100 000 km.** De quoi faire plus de deux fois le tour complet de la Terre !

La composition du sang

Le sang est composé d'un fluide salé, le plasma, dans lequel circulent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Aujourd'hui, il n'est pas encore possible de fabriquer du sang artificiel. En cas de perte de sang, il n'y a le plus souvent pas d'alternative à la transfusion.

Le rôle du sang

Le sang joue un rôle essentiel dans de nombreuses fonctions vitales : respiration, nutrition, défense, régulation... Pulsé par le cœur et circulant dans les vaisseaux à travers l'organisme, le sang oxygène, nourrit, nettoie et défend tous les tissus et les organes de notre corps.

Le sang transporte l'oxygène, les nutriments (sucre, sels minéraux, vitamines...) et les hormones indispensables à la vie de nos cellules. En retour, il évacue les déchets vers les organes d'élimination, comme les reins ou les poumons (pour le gaz carbonique).

Le sang joue également un rôle central dans la défense de l'organisme contre les agents pathogènes (bactéries, virus...). Et en cas de blessure, il assure lui-même la réparation de ses vaisseaux (processus de coagulation). Le sang véhicule aussi des messagers chimiques – les hormones – essentiels à la régulation et au bon fonctionnement de l'organisme. Il contribue au maintien de la température corporelle et à la régulation de la chaleur dans l'ensemble du corps.

Les globules rouges : transporteurs de l'oxygène

Les globules rouges transportent l'oxygène des poumons vers les tissus et captent en retour le gaz carbonique afin de l'évacuer lors de l'expiration. Ce sont les cellules les plus nombreuses dans le plasma : de l'ordre de 5 millions par mm3 de sang.

Egalement appelées érythrocytes ou hématies, ces cellules contiennent une protéine, l'hémoglobine, capable de fixer l'oxygène et qui donne au sang sa couleur rouge. Leur membrane est hérissée de protéines, les antigènes, qui déterminent l'appartenance aux différents groupes sanguins. A, B, AB ou O

Un manque de globules rouges – on parle alors d'anémie – entraîne une forte fatigue. La transfusion de globules rouges peut être nécessaire lors d'une grave anémie ou d'une forte hémorragie.

Les globules blancs : spécialistes de la défense immunitaire

Les globules blancs jouent un rôle capital dans la défense de l'organisme contre les agressions extérieures (bactéries, virus, parasites...). Lorsqu'un agent pathogène envahit l'organisme, certains globules blancs le détectent et forment contre lui des anticorps spécifiques. A la suite d'un don de sang, les globules blancs sont filtrés : on parle alors de déleucocytation. En effet, ceux-ci pourraient entraîner des effets indésirables chez le receveur (allo-immunisation anti-HLA, réaction de frissons-hyperthermie...)

Les plaquettes : pour guérir les blessures et les hémorragies

Les plaquettes permettent d'arrêter les saignements, de prévenir ou de stopper les hémorragies. En cas de rupture de la paroi d'un vaisseau, ces minuscules cellules se collent les unes aux autres et colmatent la brèche. Ensuite, différentes protéines du plasma vont renforcer ce « bouchon » grâce au processus de coagulation.

La leucémie ou un traitement par chimiothérapie peuvent entraîner un déficit en plaquettes. La transfusion de plaquettes peut aussi être nécessaire lors de certaines interventions chirurgicales lourdes.

Le plasma : liquide de communication de l'organisme

Le plasma est la partie liquide du sang. Composé à 90 % d'eau salée, il permet aux cellules sanguines de circuler dans le système vasculaire. Il apporte également les substances nutritives aux tissus, dont il recueille en retour les déchets pour les acheminer vers les organes d'élimination.

Le plasma contient plus d'une centaine de protéines dont l'albumine, qui représente à elle seule 60 % des protéines du sang. Elle maintient le volume de fluide et l'hydratation de l'organisme. Elle transporte également des hormones et d'autres molécules. Les immunoglobulines sont quant à elles indispensables

Amicale des donneurs de sang (suite)

dans la lutte contre les agents infectieux. Elles permettent de prévenir et de lutter contre des maladies telles que le tétanos, les hépatites ou la rubéole.

Le plasma contient également des facteurs de coagulation dont les facteurs anti-hémophiliques et des facteurs contre les thromboses. Un déficit héréditaire de ces protéines peut provoquer des hémorragies graves, comme chez les hémophiles. Le plasma, transfusé ou utilisé sous forme de médicaments dérivés du sang, permet de soigner des malades souffrant d'hémorragies, de troubles de la coagulation ou de déficit immunitaire grave. L'albumine est également indiquée en cas d'insuffisance rénale et hépatique.

Le parcours de la poche de sang

Une fois prélevé, le sang n'est jamais transfusé directement à un patient. Il suit un parcours extrêmement balisé, en 4 étapes, qui le conduit en toute sécurité du donneur au receveur.

1/ Le prélèvement : Chaque candidat au don remplit un questionnaire concernant notamment son état de santé, son mode de vie et ses antécédents. Il est ensuite reçu par un médecin ou un(e) infirmier(e) de l'Etablissement Français du Sang qui détermine son aptitude au don. Le prélèvement est ensuite effectué par un(e) infirmier(e) habilité(e).

2/ La préparation : La poche prélevée est filtrée (on enlève les globules blancs) puis centrifugée pour en séparer les composants (globules rouges, plasma et plaquettes issus d'un don de sang total). En effet, on ne transfuse jamais au malade du sang total mais uniquement le composant dont il a besoin.

3/ La qualification biologique des dons : Les tubes-échantillons recueillis subissent une série de tests biologiques en vue de dépister notamment des virus et des bactéries qui circulent dans le sang. Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur averti.

4/ La distribution : Préparés et qualifiés, les produits sanguins sont distribués aux 1 500 hôpitaux et cliniques que l'EFS approvisionne.

La carte de donneur

La carte de donneur de sang n'est envoyée qu'à l'issue du deuxième don. En effet, il est de règle d'effectuer deux contrôles successifs pour certifier un groupe sanguin. Lors d'une collecte, il est préférable de l'avoir (mais ce n'est pas obligatoire car les donneurs sont enregistrés dans le fichier central de l'EFS)).

La fréquence des dons

Pour préserver la santé du donneur il faut respecter un délai de 8 semaines minimum entre 2 dons de sang total, avec au maximum 6 dons par an pour les hommes et 4 pour les femmes. On peut donner ses plaquettes jusqu'à 12 fois par an, avec 4 semaines d'intervalle minimum entre 2 dons, et son plasma jusqu'à 24 fois par an, avec 2 semaines d'intervalle minimum.

l'Amicale des donneurs de sang de Fellering, Oderen, Kruth, Wildenstein et moi- même serons ravis de vous revoir et de vous accueillir pour les prochaines collectes

A bientôt
Freddy Gilck

INFO→ ÉNERGIE GRAND EST

Pays Thur Doller

Vous êtes contacté pour une isolation à 1 € ?

Un seul réflexe, contacter votre Espace Info Energie Thur Doller, service public gratuit de conseils techniques et financiers pour les travaux de rénovation énergétique.

L'isolation à 1€ est une opération réelle et légale - rendue possible grâce à un dispositif d'aides mis en place par l'Etat. Elle n'est cependant pas adaptée à tous les projets de rénovation énergétiques des logements et est soumise à condition de ressources.

Avant toute signature de devis, n'hésitez pas à contacter l'Espace Info Energie Thur Doller qui vous aidera à définir votre projet de travaux :

Espace Info Energie du Pays Thur Doller
5 rue Gutenberg – l'Embarcadère - 68800 VIEUX THANN
infoenergie@pays-thur-doller.fr - 03 89 35 73 34

Agir contre la précarité énergetique

Des aides pour rénover votre logement
Vous souhaitez rénover ou améliorer la performance énergétique de votre logement ? La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin est engagée aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Région Grand-Est et du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour vous aider à améliorer la qualité de votre logement. Selon votre situation vous pouvez bénéficier jusqu'à 60 % de subvention pour réduire votre facture énergétique.

Des conseils gratuits
Plusieurs organismes publics proposent aux propriétaires occupants ou bailleurs des conseils gratuits pour rénover et améliorer leur logement. Ces organismes sont des Points Relais Info Service. Ils vous accompagnent tout au long de vos démarches. Que vous ayez une question ou un projet, n'hésitez pas à les contacter. Ils vous donneront une information Gratuite, Objective et Indépendante.

Il est préférable de prendre contact avec le Point Relais le plus proche avant d'engager toute démarche de travaux de rénovation.

Vos Points Relai Info Service
- Espace Info Energie du Pays Thur Doller :
  5 rue Gutenberg - 68800 VIEUX-THANN
  03 89 35 73 34 - infoenergie@pays-thur-doller.fr
- ADIL 68 – Agence Départementale d'Information sur le Logement
  Colmar: 03 89 21 75 35 - Mulhouse 03 89 46 79 50
  contact@adil68.fr - www.adil68.org

Des aides financières
Si vous êtes propriétaire-bailleur ou propriétaire-occupant modeste ou très modeste, vous pouvez bénéficier jusqu'à 60 % de subvention. Selon les travaux envisagés deux offres vous sont proposées par l'ANAH : Habiter Mieux « sérénité » et Habiter Mieux « agilité ». Une équipe de professionnels vous accompagne gratuitement tout au long de votre projet, dans vos démarches (informations et vérification de l'éligibilité aux aides, diagnostic, préconisation de travaux, analyse de devis, montage financier des projets).
Prenez contact avec votre Point Relais Info Service.

Un site internet pour vérifier votre éligibilité et déposer votre demande
Pour vérifier vos conditions d'éligibilité et faire votre demande de subvention par voie dématérialisée rendez-vous sur le site internet :
monprojet.anah.gouv.fr

Vous êtes propriétaire d'un logement mal isolé et vous souhaitez le rénover ?

Bénéficiez jusqu'à

60%

de subventions sur vos travaux

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux 68 » :

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'Anah mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur habitat.

Deux acteurs mobilisés :

L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera gratuitement pour le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques et la réalisation de votre évaluation énergétique.

Pour quels projets de travaux ?

Un nouveau système de chauffage, un système de production d'eau chaude performant, une isolation des combles, des murs extérieurs ou intérieurs de votre logement, le remplacement de vos fenêtres...
La condition est d'obtenir un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et d'au moins 35 % pour les propriétaires bailleurs.

ADIL 68
Point Rénovation Info Service
03 89 21 75 35
contact@adil68.fr

Pour votre demande en ligne : monprojet.anah.gouv.fr

Pour toutes informations générales : www.anah.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

La Préfecture fait le point sur...

LE DEMARCHAGE A DOMICILE

LE DÉMARCHAGE A DOMICILE

Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

COMMENT RESTER VIGILANT ?

NOS CONSEILS

- Ne pas céder à **une personne insistante, persuasive, voire agressive.**
- **Prendre le temps de la réflexion** et ne signer **aucun document** sous la contrainte.
- Demander et noter **l'identité du démarcheur**
- Exiger un devis et un exemplaire **écrit.**
- **Vérifiez** attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le **mode de paiement** comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat **toutes** les propositions commerciales qui sont faites oralement.

La facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.

- **Ne jamais signer** de contrat antidaté ou de chèque postdaté **malgré les pressions du vendeur** : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- **Refuser tout paiement à la commande**
- **Ne pas céder à l'insistance** de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, réfection de volets, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux voltaïques, jardinage.

En acceptant, vous prenez le risque qu'ils ne soient pas réalisés avec professionnalisme.

Le vendeur ne peut encaisser aucun paiement dans un délai de 7 jours.

Vous disposez d'un délai de rétraction de 14 JOURS.

Aucun frais ne peut vous être facturé
(article L-221-18 du code de la consommation)

EN CAS DE DOUTE

En cas de doute sur un démarcheur ou une prestation :

LA GENDARMERIE

OU

LA POLICE

Démarches

24h/24 - Depuis chez vous, à toute heure, vous pouvez effectuer vos démarches administratives en ligne : demande de permis de conduire, immatriculation ou pré-demande de titre d'identité.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU HAUT-RHIN

L'État simplifie vos démarches et dématérialise ses procédures

A partir du 5 février 2019,

un Point Numérique est disponible à la sous-préfecture de Thann-Guebwiller. Munissez-vous des pièces justificatives nécessaires pour déposer votre demande (par exemple : justificatif de domicile, justificatif d'identité, ancienne carte grise, ancien permis de conduire, formulaire de visite médicale...), de votre identifiant et votre mot de passe France connect et, pour une demande de permis, d'une photo qui respecte la norme réglementaire.

Immatriculation

Les **demandes d'immatriculation** doivent être **réalisées par internet ou par des professionnels habilités** (garage, concessionnaire...).

Vous souhaitez...

- déclarer la vente de votre véhicule ;
- changer de titulaire (achat d'un véhicule d'occasion)
- modifier votre adresse (changement de domicile) ;
- refaire votre certificat d'immatriculation (duplicata suite à une perte ou un vol, titre détérioré...)
- immatriculer un véhicule venant de l'étranger, poser une question... (rubrique : je souhaite faire une autre demande) ; https://immatriculation.ants.gouv.fr/
- ou obtenir un certificat de situation administrative (non-gage) https://siv.interieur.gouv.fr

Connectez-vous facilement !

FranceConnect vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces quatre comptes :

Impots.gouv.fr, Ameli.fr, La Poste ou Mobile Connect et moi ?

Aucune inscription au préalable.

Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.

https://franceconnect.gouv.fr/

S'identifier avec FranceConnect

La sous-préfecture de Thann-Guebwiller vous accompagne dans vos démarches

Horaires d'ouverture du point numérique*
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
9h00 - 12h00

**** changement d'horaire possible durant la saison estivale***

Permis de conduire

Les demandes de permis de conduire se font uniquement par voie dématérialisée.

Vous souhaitez vous inscrire au permis de conduire (réussite à l'examen ou extension de catégorie), demander un permis de conduire :

- en cas de perte, de vol ou de détérioration (duplicata) ;
- d'expiration de la durée de validité (y compris le groupe lourd) ;
- de changement d'état-civil ;
- de réussite à l'examen ;
- d'une annulation ou d'une invalidation ;
- pour valider un diplôme professionnel ou convertir un brevet militaire ;

- **Connaître votre solde de points ou demander un permis de conduire international, https://permisdeconduire.ants.gouv.fr**
- **Vous souhaitez passer en commission médicale, http://www.haut-rhin.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne**
- **Pour échanger un permis de conduire étranger: http://www.haut-rhin.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne**

Rappel : passeports et cartes nationales d'identité sont à demander auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil **(liste sur le site Internet : www.haut-rhin.gouv.fr).** Astuce : Pour gagner du temps : remplissez une pré-demande en ligne sur https://passeport.ants.gouv.fr

INFORMATION

Vous demandez un passeport ou une carte d'identité ?

- **Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil,** vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur : **https://ants.gouv.fr,** rubrique « Les solutions » --> « COMEDEC » --> « Villes adhérentes à la dématérialisation ».

- **Si votre commune de naissance ne dématérialise pas la délivrance des actes d'état civil,** un acte de naissance peut vous être demandé.

Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur : **www.service-public.fr,** rubrique « Papiers - Citoyenneté » --> « Passeport » ou « Carte nationale d'identité ».

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La procédure de vérification sécurisée des données à caractère personnel contenues dans les actes d'état civil résulte du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017.

Conception/réalisation © SG/DICOM - 11/2018

Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Renseignements :
Christiane LEBOUBE
c_leboube@hotmail.fr
03.29.51.10.76 / 06.72.82.45.36

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Un service public de proximité

Pour développer les projets du territoire

Développement d'entreprise

POINT CONSEIL CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE
Bénéficiez gratuitement d'une orientation personnalisée : accompagnements, aides, financements, hébergement d'entreprises et d'un test de fiabilité du projet.

COMMERCE DE PROXIMITE
Suivez le parcours numérique et soyez accompagné dans la dynamique commercial grâce au Fonds Fisac.

economie@pays-thur-doller.fr

Vous avez un projet ?

Développement rural

PROGRAMME LEADER
Recevez une aide financière européenne pour votre projet et un soutien pour le montage de votre dossier de financements.

Notre territoire bénéficie d'un peu plus d'un million d'€ pour soutenir des projets de :
- développement durable
- développement touristique

leader@pays-thur-doller.fr

Construction/ rénovation énergétique

ESPACE INFO ENERGIE
Obtenez des informations gratuites, objectives et indépendantes sur les moyens d'économiser l'énergie et de protéger l'environnement.

OKTAVE
Soyez accompagné dans votre projet de rénovation thermique de votre habitat.

infoenergie@pays-thur-doller.fr

On vous accompagne !

www.pays-thur-doller.fr - 03 89 35 70 96

Des actions, des projets pour le territoire

ECOUTER

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Veiller à l'équilibre entre développement économique, préservation de la biodiversité, zones d'habitats, transport et équipements

SCOT THUR DOLLER – APPROUVE LE 18 MARS 2014

REALISER

THERMOGRAPHIE DES MAISONS

Des conseils pour améliorer les performances thermiques

ORIENTER

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

Sur l'énergie

HAUTES VOSGES D'ALSACE

Destination touristique pour être mieux connu

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Une enveloppe de 2 millions d'euros pour soutenir les collectivités en matière de développement durable

REUSSIR

SE FAIRE ENTENDRE

Au niveau régional , pour maintenir nos spécificités territoriales

TERRITOIRE A HYDROGENE

GAZ NATUREL VEHICULE

Trouver des investisseurs en vue d'installer une stagion GNV sur le territoire

TRANSITION ENERGETIQUE

Accélerer la transition pour rester attractif et poursuive la réduction des émissions de gaz à effet de serre

ORGANISER

ETUDES DE QUALITE URBAINE

Pour optimiser la consommation du foncier

AU BOULOT, J'Y VAIS A VELO

Un défi annuel pour limiter l'utilisation de la voiture

AGIR

SCHEMA VELO

Imaginer et développer des itinéraires cyclables cohérents

CONSEILLER

L'AIDE AU POELE

Une aide financière pour investir dans un poêle à bois plus performant

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

Soutenir le développement industriel et impulser des formations adaptées aux besoins de nos entreprises

TRAIN DE LA PAIX

Un spectacle son et lumière pour se faire connaître et reconnaître

DEVELOPPER

PÔLE D'EXCELLENCE RURALE

HAUTES VOSGES RANDONNEES

La mise en réseau de gîtes de montagne pour favoriser l'accueil et l'hébergement des randonneurs

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Entendre les citoyens et permettre de travailler sur les sujets qui leur sont importants

SEUL ON VA VITE ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Retrouvez toutes les actions du Pays Thur Doller sur :

www.pays-thur-doller.fr

Etat civil 2018

Naissances

- **Ilan 23/08/2018,**
fils de Fabrice CORRA et de Cécilia BAUMANN
- **Lucy 05/10/2018,**
fille de Loïc JAECK et de Laetitia MILOT
- **Mia 13/10/2018,**
fille de Matthieu SCHMITT et de Anaïs MAUGY
- **Emile 29/11/2018,**
fils de Thiébaut VOISIN et de Alexandra KAISER

Mariages

- **09/06/2018**
Mme Cécilia BAUMANN et M. Fabrice CORRA
- **16/06/2018**
Mme Charlotte MALATRE et M. Christophe LAUBER
- **26/07/2018**
Mme Fabiola AUGUSTIN et M. Frantz PETIOTE
- **04/08/2018**
Mme Charline MEYER et M. Mathieu GLUCK
- **13/10/2018**
Mme Xuefei WU et M. Philippe GRUNENWALD
- **14/10/2018**
Mme Jennifer LA MARTA-BLASCO et M. Achi MICHIA

Décès

- 26/01/2018 - **M. Marcel GOUDEZ,** 94 ans
- 30/01/2018 - **M. Pierre FEDER,** 68 ans
- 01/03/2018 - **M. Jean Jacques KIEFFER,** 74 ans
- 08/03/2018 - **M. André GROB,** 82 ans
- 27/03/2018 - **Mme Marguerite KUNEMANN** en religion Sœur Marie Pascal, 94 ans
- 05/05/2018 - **Mme Marguerite DECKER,** 89 ans
- 07/06/2018 - **M. Victor SAINT-DIZIER,** 79 ans
- 10/06/2018 - **Madame Juliette WOLF,** 87 ans
- 11/06/2018 - **M. Adolphe DRESCH,** 79 ans
- 16/06/2018 - **Mme Jacqueline GULLY,** 93 ans
- 27/06/2018 - **Mme Marie Louise OTT,** 99 ans
- 07/07/2018 - **M. Joseph HANSBERGER,** 92 ans
- 03/07/2018 - **M. Julien DEBENATH,** 75 ans
- 07/07/2018 - **Mme Mathilde NILLY,** 99 ans
- 25/07/2018 - **M. Georges WOLF,** 89 ans
- 08/08/2018 - **Mme Madeleine NEVEU,** 81 ans
- 24/08/2018 - **M. Jean MOUREAUX,** 96 ans
- 17/09/2018 - **M. Julien HALLER,** 95 ans
- 09/10/2018 - **Mme Denise FALCH,** 72 ans
- 18/10/2018 - M**me Marie-Thérèse WISS,** 89 ans
- 30/10/2018 - **Mme Alice SIMON,** 92 ans
- 25/11/2018 - **Mme Antoinette SOUR,** 92 ans
- 06/12/2018 - **Mme Yvonne CANDAU,** 104 ans
- 26/12/2018 - **Mme Maria GRUNENWALD,** 93 ans

La recette de Nanou

Chou-rave farci à la viande, sauce au persil.

Bonjour à toutes et à tous.
C'est le printemps maintenant et je me languis de cuisiner les petits légumes nouveaux. J'ai choisi le chou-rave, un légume un peu délaissé (mauvais souvenirs alimentaires pendant la dernière guerre, sauf en Alsace) et le persil.

Pour 4 persones :

- 8 petits choux-raves avec leurs feuilles
- 200g de porc haché - 200g de veau haché,
- 1 œuf - 40g de beurre - 20g de farine
- 20cl de crème fraiche
- 25cl de bouillon de volaille
- 2 cuilères à soupe de riz
- 1 oignon - 1 gousse d'ail
- 1 petit bouquet de persil – sel - poivre
- 1 cuillère à soupe de paprika.

Coupez 1cm à la base des choux pour qu'ils tiennent à plat.

Coupez la partie supérieure qui servira de chapeau. Creusez-les et hachez grossièrement la chair prélevée. Rincez les feuilles, émincez-les et mélangez-les à la chair.

Faites revenir l'oignon et l'ail dans 20g de beurre. Ajoutez les viandes, le riz, une partie du persil, le paprika et l'œuf, salez et poivrez.

Farcissez les choux-raves avec la farce et remettez les chapeaux.

Placez les choux dans une cocotte, entourez-les des feuilles et de la chair hachée, versez le bouillon de volaille. Portez à ébullition, puis baissez le feu et laissez mijoter jusqu'à ce que les choux-raves soient bien tendres. Retirez-les de la cocotte, faites fondre dedans le beurre restant, ajoutez la farine, laissez cuire tout en remuant. Versez la crème et remuez jusqu'à obtenir une sauce épaisse et bien liée. Ajoutez le reste de persil. Nappez les choux-raves avec cette sauce et servez aussitôt.

Vous pouvez l'accompagner d'une petite pomme de terre nouvelle...

Bon appétit !

Le jeu de Patrick

BOISSONS DU TERROIR ET TRADITIONS
A consommer avec modération

HORIZONTALEMENT

1- Elles ont lieu en fin de saison (2 mots).
2- Rivalise avec les rémois - Parfois de mars ou de Noël.
3- Mélange de cépages.
4- S'accommode à certains desserts.
5- Pinot en réalité rouge ou rosé - Il est parfumé et corsé.
6- Pinot souple et fruité - 37 Grands dans le Haut Rhin.
7- Un cépage mais aussi un village bourguignon.
8- Le plus commun des cépages.

VERTICALEMENT

1- Se déguste avec lard et noix (2 mots).
2- Digestif italien prisé des Alsaciens.
3- Se marie avec la mousse.
4- Ses baies sont aristocrates.
5- Sec et fin.
6- Corsé et moelleux pour ces dames.
7- Cépage léger et musqué.
8- Ancêtre Bas rhinois du Gewurtz.
9- Il se boit en fin de repas.
10- Produit de distillation de raisins.

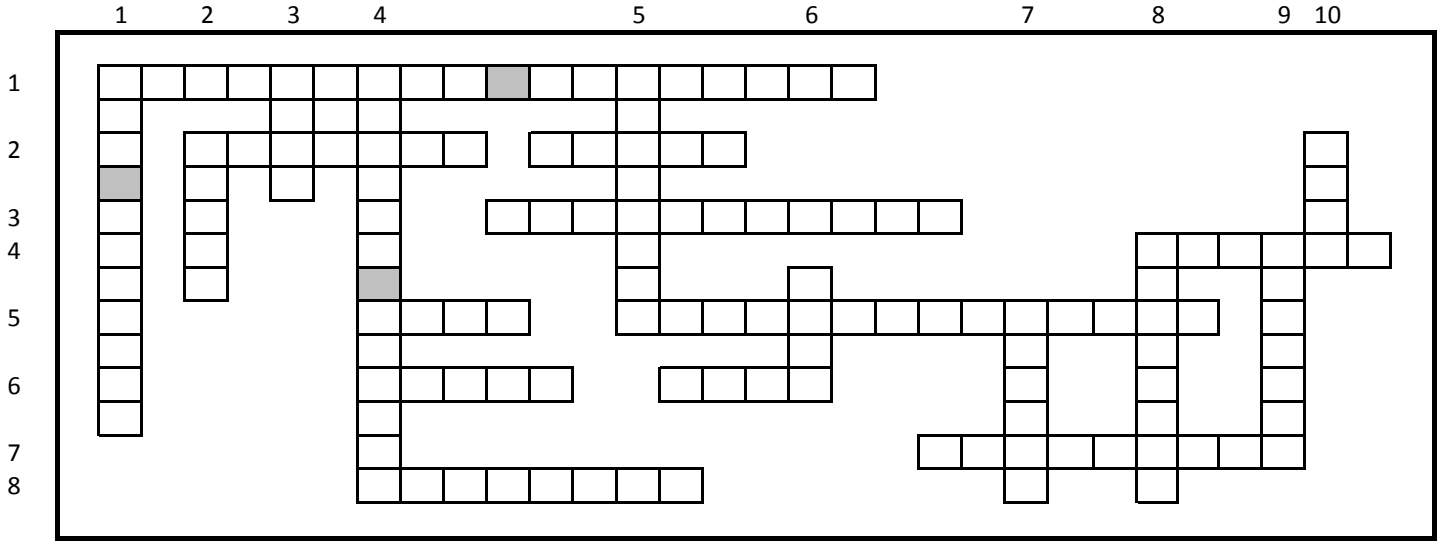

A vos plumes

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessus vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser à la Mairie 54 Grand'Rue 68830 ODEREN ou par mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

Jeux enfants

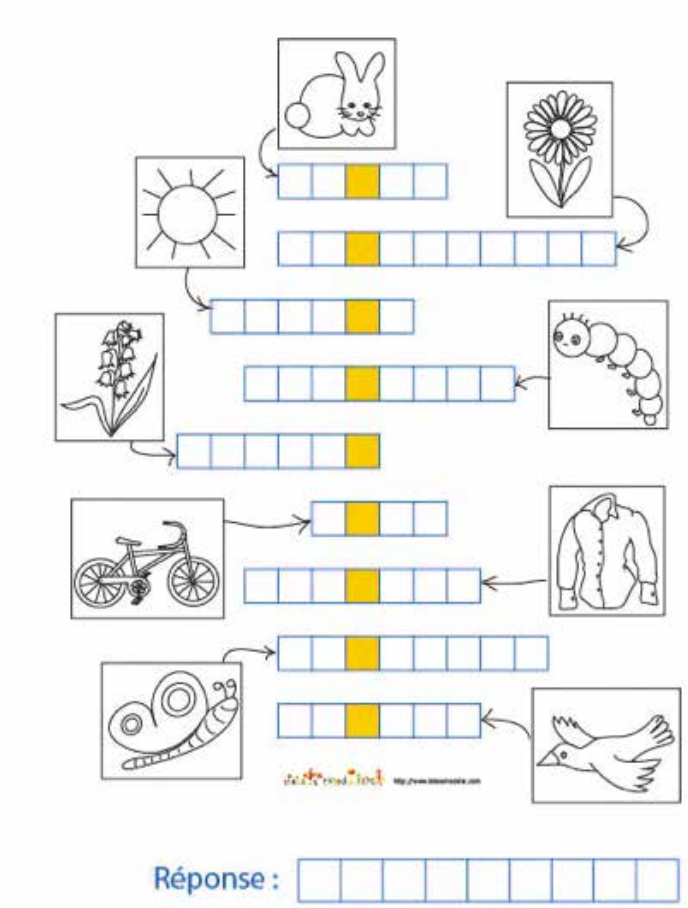

Aide ce lapin à retrouver son panier

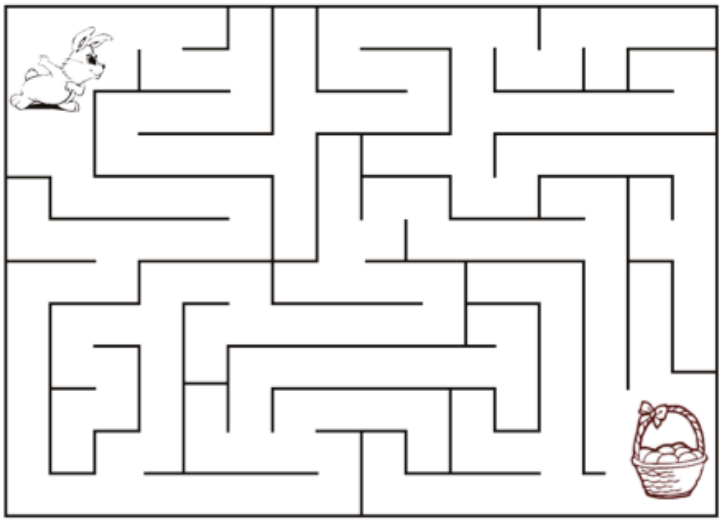

LISTE DES GAGNANTS DU JEU-CONCOURS DE DESSIN BULLETIN OCTOBRE 2018

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

• ETTERLEN Léna • ARNOLD Léna • SCHUBNEL – SIMON Clémence
• SCHUBNEL – SIMON Maxence • WALTER Séléna

Calendrier des manifestations 2019

AVRIL

Samedi 13 ..... Repas dansant à 20h à la Salle des Fêtes Alsatia

Vendredi 26 ..... Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30

Samedi 27 ..... Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

MAI

Mercredi 1er ..... Aubade de la Musique Alsatia

Samedi 4 ..... Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

Samedi 11 ..... Journée citoyenne à partir de 8h

Vendredi 17 ..... Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

Samedi 18 ..... Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

Dimanche 26 ..... Elections européennes

Vendredi 31 ..... Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

JUIN

Samedi 1er ..... Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

Samedi 1er ..... Journée du sapeur-pompier

Dimanche 2 ..... Fête de la pêche à l'Etang des Gentianes

Du 12/06 au 30/06 : Cirk'ô Markstein

Vendredi 21 ..... Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

JUILLET

Samedi 13 ..... Soirée tricolore à 19h dans la cour de l'Ecole

Dimanche 14 ..... Marche gourmande – Départ 10h à la Salle des Fêtes Alsatia

AOUT

Dimanche 11 ..... Fête Champêtre – Marché aux puces

Vendredi 16 ..... Don du Sang au Foyer Communal de Fellering de 15h30 à 19h30

Fin Août ou début septembre : Soirée tartes flambées à partir de 19h au Club House

SEPTEMBRE

Dimanche 1er ..... Oderinades à l'Etang des Gentianes

Dimanche 15 ..... Bourse aux instruments de musique de 9h à 17h à la Salle des Fêtes Alsatia

Vendredi 27 ..... Soirée conférence à 20h à la Salle Socio-Educative

OCTOBRE

Samedi 5 et dimanche 6 : Marche populaire, départ Salle Socio-Educative

Vendredi 11 ..... Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30

Samedi 12 ..... Le jour de la Nuit à partir de 20h – Cour de l'école

Samedi 26 ..... Soirée dîner dansant « Klassafacht » à 20h à la salle des Fêtes Alsatia

Dimanche 27 ..... Matinée grosses truites à l'Etang des Gentianes

NOVEMBRE

Samedi 2 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h15

Samedi 9 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h15

Lundi 11 ..... Quête des pompiers

Lundi 11 ..... Commémoration de l'Armistice

Vendredi 15 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h15

Dimanche 17 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative + repas choucroute à 12h

Vendredi 22 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h15

Samedi 23 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h15

Vendredi 29 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h15

Samedi 30 ..... Vente des calendriers des pompiers

Samedi 30 et dimanche 1er : Bredalamark – Marché de Noël

DECEMBRE

Samedi 21 ..... Soirée Familiale à 19h30 à la Salle Socio-Educative

Lundi 30 ..... Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

Oderen

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Retrouvez d'autres informations sur :
www.oderen.fr

Horaires pour l'accueil du public en mairie

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél : 03 89 82 60 53

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable :
WYSS Eliane, Adjointe
Crédit photos :
Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. Avril 2019.
Bulletin 1/2.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n°1414

Conception & impression publi-h
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ.

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
POLICE SECOURS	**17**
POMPIERS	**18**
GENDARMERIE DE FELLERING	**03 89 82 60 33**
MEDECIN : Docteur STEIMLE	**03 89 82 78 65**
DENTISTE : Docteur PETIOTE	**03 89 26 51 16**
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	**03 89 39 10 56**
PHARMACIE d'ODEREN	**03 89 82 73 33**
Cabinet de soins infirmiers ROYER Emilie	**06 38 56 35 30**
Cabinet de soins infirmiers JAEGER Fatem	**06 98 25 03 63**
Ostéopathe ANDRE-EGLER Kélyan	**06 79 20 35 74**

COMMENT SE DÉBARRASSER DES MATÉRIAUX ENCOMBRANTS ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

Contacter KRAGEN RECYCLAGE
68121 URBES
(près du camping, prendre à gauche)
Tél : 06 08 81 88 23 ou
tél/fax : 03 89 82 69 00 ou

Contacter Sté TRITTER
29 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 62 70 00

AMIANTE

Contacter ALSADIS
71 Faubourg de Belfort – 68700 CERNAY
sur rendez-vous. Tél : 03 89 75 86 45

Contacter Centre de Transit L.N.A
17 rue des Artisans – 68120 RICHWILLER
sur rendez-vous Tél : 03 89 53 34 23

PLACOPLATRE

Contacter CERNAY ENVIRONNEMENT
71 Faubourg de Belfort – 68700 CERNAY
(sur rdv) Tél : 03 89 75 42 36

Contacter PLATE-FORME SGTA
27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 35 63 80

VERRE DE VITRAGE

Contacter PLATE-FORME SGTA
27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 35 63 80

BOIS BRUT

Contacter PLATE-FORME SGTA
27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 35 63 80

MAZOUT / FIOUL

Collecte DMS en bidons

Contacter SANEST
WITTELSHEIM
Tél : 03 89 57 80 60

PLANNING DES COLLECTES À ODEREN - ANNEE 2019

- **ENCOMBRANTS NON METALLIQUES (OME)**

Mercredi 24 avril
Mercredi 15 mai au Markstein
Mercredi 26 juin
Mercredi 25 septembre
Mercredi 30 octobre (Markstein)
Mercredi 27 novembre
Les sortir la veille

- **ENCOMBRANTS METALLIQUES**

Mercredi 15 mai au Markstein
Mercredi 23 octobre
Mercredi 30 octobre Markstein
Les sortir la veille

- **D 3 E**

Samedi 15 juin
Samedi 14 septembre
Samedi 16 novembre
8h30-11h30 à WESSERLING

- **D M S**

Samedi 13 avril
Samedi 5 octobre
8h30-11h30 à WESSERLING

- **Collectes particulières des Ordures Ménagères**

- Le lundi 22 avril 2019 étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le
  Mercredi 24 avril 2019
  Les sortir la veille
- Le lundi 10 juin 2019 étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le
  Mercredi 12 juin 2019
  Les sortir la veille
- Le lundi 11 novembre 2019 étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le
  Mercredi 13 novembre 2019
  Les sortir la veille

SERVICES

Les tarifs sont les suivants :

- Photocopie A4 0.25 €
- Photocopie A3 0.50 €

COLLECTE DES BOUCHONS

En partenariat avec la Communauté de Communes, un bac de récupération de bouchons plastique et liège est en place à la mairie (ne sont pas acceptés les bouchons de vin en plastique aggloméré).